

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 17/237 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 16/186 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A L'AFFECTATION ET A LA REPARTITION, PAR PARTENAIRE, DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) VOTEES AU BP 2017 SUR LES PROJETS : « INNOLABS+ » - « PORTI » FINANCES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2007-2013

SEANCE DU 28 JUILLET 2017

L'An deux mille dix-sept et le vingt-huit juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Paul-Marie, BENEDETTI François, BERNARDI François, BIANCUCCI Jean, CANIONI Christophe, CASALTA Mattea, CORDOLIANI René, FAGNI Muriel, FILIPPI Marie-Xavière, GUIDICELLI Lauda, GUIDICELLI Maria, GUISEPPI Julie, NIVAGGIONI Nadine, ORSONI Delphine, PARIGI Paulu Santu, POLI Laura Maria, PONZEVERA Juliette, PROSPERI Rosa, RISTERUCCI Josette, SANTUCCI Anne-Laure, SIMEONI Marie, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ARMANET Guy à Mme GUIDICELLI Lauda
M. BUCCHINI Dominique à M. STEFANI Michel
Mme CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène à Mme FAGNI Muriel
M. CESARI Marcel à M. PARIGI Paulu Santu
M. COLOMBANI Paul-André à Mme Mattea CASALTA
M. GIACOBBI Paul à Mme GUIDICELLI Maria
M. LEONETTI Paul à Mme POLI Laura Maria
Mme NADIZI Françoise à Mme FILIPPI Marie-Xavière
M. OTTAVI Antoine à Mme ORSONI Delphine
M. PUCCI Joseph à M. BERNARDI François

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, CHAUBON Pierre, COMBETTE Christelle, GRIMALDI Stéphanie, LACOMBE Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MONDOLONI Jean-Martin, MURATI-CHINESI Karine, OLIVESI Marie-Thérèse, de ROCCA SERRA Camille, ROSSI José, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, TOMA Jean.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 17/035 AC de l'Assemblée de Corse du 23 février 2017 portant approbation du budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2017,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

MODIFIE la délibération n° 16/186 AC de l'Assemblée de Corse du 6 septembre 2016, comme suit :

Opération 5819F0004 - INNOLABS +

INNOLABS +		
Partenaires du projet	Délibération 16/186AC (quote-part FEDER)	Rectificatif (quote-part FEDER)
Regione Liguria	190 475,52 €	300 307,81 €

Opération 5818F0007 - PORTI

PORTI		
Partenaires du projet	Délibération 16/186AC (quote-part FEDER)	Rectificatif (quote-part FEDER)
Regione Sardegna	329 303,25 €	369 803,26 €

ARTICLE 2 :

AUTORISE l'affectation des autorisations d'engagement votées au BP 2017, comme suit :

- PROGRAMME 5818F - opération 58180007 - PORTI : 400 000 €.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 28 juillet 2017

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

ANNEXES



**Programmes de coopération territoriale européenne Italie-France
Maritime 2007-2013 et Interreg Maritime 2014-2020**

Rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse

Raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica

A. Objet

Modification de la délibération n° 16/186 AC de l'Assemblée de Corse relative à l'affectation et à la répartition, par partenaires, des Autorisations d'Engagement (AE) votées au BP 2017 sur les projets : « INNOLABS+ » - « PORTI » financés dans le cadre de la programmation 2007-2013.

B. Contexte

Conformément à la délibération n° 17/035 AC de l'Assemblée de Corse du 23 février 2017 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2017, dans laquelle il est précisé que le solde FEDER des projets dont la CTC (Direction des Affaires Européennes et Internationales) était chef de file, n'a pu être versé en fin d'exercice 2016 à certains partenaires, compte tenu d'une erreur dans la transcription de leur budget.

1) Opération 5819F0004 - INNOLABS +

INNOLABS +		
Partenaires du projet	Délibération 16/186 AC (quote-part FEDER)	Rectificatif (quote-part FEDER)
Regione Liguria	190 475,52 €	300 307,81 €

Il vous est proposé de rectifier le budget sur le projet INNOLABS+ et ce afin d'honorer les sommes restant dues.

2) Opération 5818F0007 - PORTI

PORTI		
Partenaires du projet	Délibération 16/186 AC (quote-part FEDER)	Rectificatif (quote-part FEDER)
Regione Sardegna	329 303,25 €	369 803,26 €

Il vous est proposé de rectifier le budget et d'affecter les autorisations d'engagement 2017 voté à hauteur de 400 000 € sur le projet PORTI et ce afin d'honorer les sommes restant dues.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.